



17 février 2021 – Communiqué de presse

PAS DE VIOLEURS CHEZ LES POMPIERS

Le collectif fédéral CGT des sapeur.euse.s-pompier.ère.s et agent.e.s des services d'incendie et de secours, affirme qu'il n'y a pas de place pour les prédateurs et les violences sexistes dans notre corporation.

Les sapeur.euse.s-pompier.ère.s sont des hommes et des femmes comme les autres qui font un métier particulier, les circonstances de l'exercice de leurs missions ne peuvent minorer leur responsabilité quand on parle de crimes.

En effet, dans des affaires récentes -dont l'affaire la plus médiatique « Julie »- certains sapeurs-pompiers ont abusé de l'image positive et de la confiance dont nous bénéficions à juste titre dans l'opinion publique.

Les attitudes sexistes n'ont pas plus lieu d'être dans notre métier que dans les autres. Les atteintes à l'image de la femme sont dégradantes et doivent relever du passé. Le respect du genre et des orientations sexuelles doit s'imposer tout autant. Les affaires dont nous avons eu connaissance n'ont que trop rarement donné lieu à des plaintes, à des procès et à des condamnations.

Nous assumons nos responsabilités d'agent.e.s, fonctionnaires, quel que soit notre grade et notre niveau de responsabilité et exigeons que l'administration sorte de l'inertie intolérable qui bénéficie toujours aux agresseurs. Notre corporation est majoritairement masculine, nous affirmons à toutes et tous, que la parole des victimes doit être entendue. La parole des victimes n'a pas à être tue, ostracisée, disqualifiée, dévalorisée, moquée, minimisée, et nous nous croyons au témoignage de Julie.

Le comportement criminel ou sexiste de certains ne doit pas ternir ni dévoyer la passion que nous avons pour notre métier et nos missions indispensables car l'écrasante majorité de nos collègues l'exerce conformément à ce qu'on peut attendre.

Cela passe par une indispensable prise de conscience et l'aboutissement du travail de la Justice.



**Une force
à vos côtés**

WWW.CGTDESSDIS.COM

COMMUNIQUÉ DE PRESSE